

Charte des joueurs Interclubs

Préambule

Le présent document est destiné à chaque joueur sélectionné par le Tennis Club Drizia en vue des compétitions Interclubs.

Ce document fixe les principes régissant la préparation et la participation à cette compétition, ainsi que les attentes du Club envers les joueurs qui le représentent.

Conditions préalables de participation

Pour disputer les Interclubs, il faut être membre du TC Drizia, avoir une licence Swiss Tennis et avoir réglé ses cotisations annuelles.

L'équipe

La mission de l'équipe est de défendre les couleurs du TC Drizia dans un esprit collectif avant toute considération individuelle.

Chaque équipe est conduite par un Capitaine, joueur ou non joueur, qui doit être respecté par chacun. Le Comité' avec le Responsable Interclubs et le Directeur sportive ont le dernier mot sur le bienfondé du choix du capitaine par rapport à sa disponibilité et l'adhésion (ou pas) de tous ses joueurs.

Chaque capitaine est sensibilisé sur le fait qu'il fait partie intégrante de la vie et de l'évolution du club, en représentant son équipe et ses membres

Chaque capitaine est tenu de sélectionner un nombre suffisant de joueurs pour les Interclubs. Avant le début des Interclubs, chaque capitaine est tenu: d'avertir suffisamment tôt ses joueurs des dates des rencontres; de vérifier que ses joueurs possèdent une licence de Swiss Tennis; de s'acquitter de ses obligations de capitaine, notamment de convoquer à temps les équipes adverses; d'être au fait du Règlement des Interclubs édicté par Swiss Tennis.

La compétition

Chaque joueur sélectionné représente le TC Drizia. Dès lors, il s'engage à adopter un comportement irréprochable: tenue vestimentaire correcte représentant les couleurs du Club, respect de l'adversaire, esprit sportif, convivialité, présence au repas.

Chaque joueur fait passer l'esprit collectif avant toute considération individuelle. Les joueurs manquant de fair-play s'exposent à l'exclusion du court et de l'équipe.

Entraînements

Les joueurs sélectionnés par le Club et les Capitaines peuvent s'entraîner avec un entraîneur du club pendant l'hiver. Dans la limite du possible et compte tenus des engagements personnels, le Club encourage tous les joueurs sélectionnées à participer aux entraînements.

Les joueurs sélectionnés qui décident de s'entraîner régulièrement sont tenus d'être ponctuel, avertir le capitaine ou le professeur en cas d'empêchement et surtout de favoriser une collaboration optimale dans l'équipe, sérieux dans le travail, esprit sportif, respect mutuel et de l'entraîneur.

L'assiduité et l'engagement des joueurs pendant la saison d'hiver sera un de critères tenus en compte des capitaines pour la formation des équipes en printemps.

Sanctions

Les amendes prononcées par Swiss Tennis en vertu des art. 44 et 45 du Règlement des Interclubs sont à la charge solidaire des joueurs de l'équipe sanctionnée.

Le TC Drizia compte sur chaque joueur pour qu'il respecte cette charte qui vise au bon déroulement des entraînements et des compétitions pour le bien du club et de ses membres.

Le comité, septembre 2019